

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 5 MAI 2022
Résultat des votes par résolution

L'Assemblée Générale Mixte de la société s'est tenue au siège social, 2 à 4 Rue Duflot, à Roubaix, le 5 mai 2022.

Nombre d'actionnaires présents ou représentés :	6
Nombre d'actions disposant du droit de vote :	3.333.145
<i>(3.353.846 desquelles on retire 20.701 actions auto détenues privées du droit de vote)</i>	
Nombre d'actions des actionnaires présents ou représentés :	2.111.649
Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés :	4.223.298

(*) ou ayant voté par correspondance

A l'exception de la quatrième résolution (faute de quorum) et de la sixième résolution qui a été rejetée, l'ensemble des résolutions a été adopté selon les modalités ci-après :

	Total des voix exprimées	Nombre d'actions Présentes Et/ou représentées	Voix pour		Voix contre		Abstention	
Résolutions à caractère ordinaire								
Première résolution : Comptes sociaux	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
Deuxième résolution : Comptes consolidés	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
Troisième résolution : Affectation du résultat	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
Quatrième résolution : Conventions réglementées	Pas de quorum							
Cinquième résolution : Renouvellement d'un administrateur : Monsieur Daniel Maruzzo	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	

	Total des voix exprimées	Nombre d'actions Présentes Et/ou représentées	Voix pour		Voix contre		Abstention	
Sixième résolution : Renouvellement d'un administrateur : Madame Martine LANDON	4.223.298	2.111.649	0		4.223.298	100%	0	
Septième résolution : Renouvellement d'un administrateur : Madame Christine GUITTARD	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
Huitième résolution : Renouvellement d'un administrateur : Madame Florence RICHARDSON	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
Neuvième résolution : Fixation du montant global pour l'exercice en cours de la rémunération allouée aux Administrateurs	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
Dixième résolution : Informations mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du CC	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
Onzième résolution : Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 au PDG	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
Douzième résolution : Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 au DGD	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	

	Total des voix exprimées	Nombre d'actions Présentes Et/ou représentées	Voix pour		Voix contre		Abstention	
Treizième résolution : Approbation de la politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
Quatorzième résolution : Autorisation à donner au CA à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions (dispositif de l'article L.22-10-62 du CC)	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
Résolutions à caractère extraordinaire								
Quinzième résolution : Autorisation à donner au CA pour annuler les actions rachetées (dispositif de l'article L.22-10-62 du CC)	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
Seizième résolution : Autorisation à donner au CA en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société liées. Renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
Dix-septième résolution : Autorisation à donner au CA en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées. Renonciation à leur droit préférentiel de souscription	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	

	Total des voix exprimées	Nombre d'actions Présentes Et/ou représentées	Voix pour		Voix contre		Abstention	
<p>Dix-huitième résolution :</p> <p>Délégation de compétence à donner au CA pour émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre. Maintien du droit préférentiel de souscription</p>	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
<p>Dix-neuvième résolution :</p> <p>Délégation de compétence à donner au CA pour émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre. Suppression du droit préférentiel de souscription par offre publique d'échange</p>	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
<p>Vingtième résolution :</p> <p>Délégation de compétence à donner au CA pour émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre. Suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1° de l'article L.411-2 du code monétaire et financier</p>	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	

	Total des voix exprimées	Nombre d'actions Présentes Et/ou représentées	Voix pour		Voix contre		Abstention	
<p>Vingt-et-unième résolution : Autorisation à donner au CA d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demandes excédentaires pour chacune des émissions décidées dans le cadre des 18 à 20 résolutions</p>	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
<p>Vingt-deuxième résolution : Délégation de compétence à donner au CA pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital</p>	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
<p>Vingt-troisième résolution : Délégation de compétence à donner au CA pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de DPS au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du code du travail</p>	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	
<p>Vingt-quatrième résolution : Pouvoirs pour formalités</p>	4.223.298	2.111.649	4.223.298	100%	0		0	